



**VIVO ENERGY COTE D'IVOIRE**  
**Société Anonyme avec Conseil d'Administration**  
**au Capital de 3.150.000.000 F CFA**  
**Siège Social : Zone Industrielle de Vridi, Rue des Pétroliers**  
**15 B.P. 378 ABIDJAN 15**  
**RCCM : CI-ABJ-1962-B-2623**

---

## **CONVOCAATION ASSEMBLE GENERALE ORDINAIRE**

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **lundi 02 juin 2014 à l'hôtel Pullman - Abidjan - Plateau** à partir de **15 Heures** pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1/ Rapport de gestion du Conseil d'Administration et présentation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013
- 2/ Rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2013
- 3/ Approbation des comptes et des résultats de l'exercice clos au 31 décembre 2013
- 4/ Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2013
- 5/ Quitus de leur gestion aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes
- 6/ Ratification de cooptation d'Administrateur et renouvellement de mandats d'Administrateurs
- 7/ Fixation du montant des indemnités de fonction du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2013
- 8/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Tout actionnaire pourra se faire représenter par un mandataire actionnaire ou non de son choix au moyen d'un modèle de pouvoir à retirer au siège de la société sise en Zone Industrielle de Vridi.

Les documents sociaux sont tenus à la disposition des actionnaires pour consultation au siège social de la société conformément aux dispositions de l'article 525 de l'Acte Uniforme OHADA relatifs aux Sociétés Commerciales et GIE

## **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**